

L'Indépendant Le 4ème Pouvoir

Journal Togolais d'Informations Générales d'Analyses Politique et de Publicité **xpress**

CHRONIQUE / Locales : La perte du temps pénalise la décentralisation

L'alternance politique renvoyée aux calendes grecques

L'opposition frappée par le syndrome de la malédiction...

P.3

Les combats politiques, s'ils n'aboutissent pas aux résultats escomptés pour porter les fruits du sacrifice et de la conviction ne rentrent jamais dans l'histoire et servent tout simplement de pilule amère constamment jetée dehors. L'histoire de l'opposition togolaise qui se traduit par des dérives et des dissensions à la veille de l'élection présidentielle

étonne les observateurs qui sans ambages concluent qu'il y a pire qu'un mal qui gangrène cette opposition. Elle semble plutôt frappée par une malédiction qui ne dit pas son nom et qui la ronge jusqu'à la défaite. Le pouvoir s'en frotte naturellement les mains et rigole d'ores et déjà au nez de cette opposition qui n'est jamais arrivée à prendre ses responsabilités face au

changement. Analystes politiques, diplomates, journalistes, militants et sympathisants de l'opposition et même les acteurs du pouvoir n'en croient à leurs yeux de voir la candidature unique de l'opposition crainte comme un vieux coryza par le parti au pouvoir partir en fumée.

Jamais on n'aurait cru, surtout que les conclusions du

Interview / Election locales

Eric DUPUY accuse le Ministre Bawara de «noyer le poisson»

P.5



L'annonce la semaine dernière par le ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation des élections locales suscité des remous au sein de la classe politique. L'opposition qui appelle le gouvernement à organiser ces élections conformément à la loi sur la décentralisation dénonce la très tardive sortie du gouvernement qui en plus commence par la mise en place d'un comité. L'ANC est encore plus remontée contre cette décision et pense que le gouvernement ficelle mal la question de ces élections. Eric Dupuy, le secrétaire national chargé...

Elections au Togo

Du coq à l'âne à l'imbroglio politique

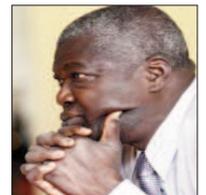
P.6



Gilbert Bawara, Ministre de l'administration territoriale

Corruption et trafic de cartes de séjour Kofi Yamgnane éclaboussé par une enveloppe de 3000 Euro

P.4&8



Bresil Election présidentielle Dilma Rousseff Réélue pour 4 ans

P.5

Réélue pour quatre ans à la présidence du Brésil, la présidente Dilma Rousseff a appelé au « dialogue » et à « l'union », au soir de sa victoire. La candidate du Parti des travailleurs a battu d'une courte tête son adversaire de centre-droit, Aécio Neves en obtenant 51,64% des



SANTE SEXUALITE
Odeur vaginale : comment l'éviter ?

L'actualité continue sur www.independantexpress.com

Lauréat du prix du meilleur article de lutte contre la corruption décerné par la LIT et la Banque Mondiale

CHRONIQUE

Locales : La perte du temps pénalise la décentralisation

Le mardi 21 octobre 2014, le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales a rencontré les partis politiques. La rencontre visait à échanger avec les acteurs politiques sur la mise en place d'un comité technique pour l'organisation de la décentralisation et des élections locales. Une conférence de presse organisée après la rencontre, lui a permis d'expliquer aux journalistes sa démarche et l'accueil favorable réservé à son projet par les acteurs politiques. De l'avis du ministre, le schéma de décentralisation qui est prévu par la Constitution et par la loi 2007-0011 de mars 2007 pourrait ne pas être adapté au contexte du Togo.

Il faut examiner ce schéma de décentralisation et dégager des options et des orientations stratégiques concertées, examiner l'adéquation entre le cadre juridique et réglementaire existant et les options définies et arrêtées.

En réalité cette rencontre n'est pas la toute première sur le sujet.

Il y a quelques mois avant les législatives de 2013, le gouvernement avait réuni les acteurs politiques et ceux de la société civile pour évoquer cette question de la décentralisation et des élections locales, mais depuis lors plus rien n'a été dit sur la question.

C'est pourquoi en ramenant cette question de préalables à régler avant les élections locales, les observateurs avisés sur la question de la décentralisation pensent que le gouvernement manque d'intérêt sur le sujet et fait alors de la diversion.

Pour eux, les acteurs avaient déjà fait des propositions susceptibles de faire avancer les choses.

Il suffit que le gouvernement les prenne en compte. Cela aurait même permis d'organiser les locales avant la présidentielle de 2015 ou au pire des cas les coupler avec celle-ci et faire ainsi économie de beaucoup de choses.

Le fait de vouloir créer un comité technique risque de faire reprendre tout le processus. C'est donc un éternel recommencement et c'est peut-être à la veille d'une autre élection majeure qu'on reparlera encore de la décentralisation et des élections locales.

Si tout le monde est conscient que la décentralisation est un processus destiné à faire partager les atouts de la démocratie à la base pourquoi le gouvernement traîne-t-il les pas dans ce processus ?

Si la culture de la démocratie peut entrer dans les mœurs des Togolais à travers une gestion décentralisée qu'attend les autorités de ce pays pour rendre effectif le schéma de la décentralisation ? Voilà des questions que le citoyen avisé est en droit de se poser.

Le Togo ne peut prétendre vouloir la démocratie et négliger autant le processus qui conduit à la gestion des collectivités territoriales par des représentants qui sont librement choisis par les populations à la base.

Les délégations spéciales ne peuvent pas continuer à gérer ce qui est du ressort des représentants légitimes des populations à la base. Il faut qu'elles prennent fin ; attendre plus longtemps, c'est saper nos propres efforts de démocratisation.

Le Togo ne peut pas non plus se développer si le pays doit continuer à être géré dans un système aussi centralisé comme il l'est actuellement.

Les projets de développement ne peuvent produire des résultats que lorsque les populations à la base sont associées à la gestion des projets qui leur sont destinés.

C'est à travers les représentants de celles-ci que cela est faisable. Si le gouvernement veut vraiment que le pays décolle économiquement, plus besoin de repousser ou de remettre à plus tard le processus qui conduit à la décentralisation.

L'heure n'est plus aux effets d'annonce, il faut aller au concret. La dernière initiative du Ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales ne sera vraiment salutaire que si cela conduit réellement au démarrage du processus sinon tout le reste ne ressemblera qu'à une volonté d'ouvrir un autre sujet de débat pour desserrer l'état des réformes constitutionnelles autour desquelles la pression est toujours présente au dos du gouvernement.

Nasser O.

Réflexions

Les amoureux campent rarement sur leurs positions : ils passent vite de l'inclination du cœur à l'inclinaison des corps...

- Daniel Confland

Si jamais j'ai besoin d'une transplantation de cerveau, je choisirai un sportif, car je veux un cerveau qui n'a jamais servi.

- Norman Van Brocklin

L'enjeu de la politique est de donner un bon service. Si votre but est de trouver la domination, faites du sport de compétition

- Pierre Boisjoli

Insolites

le squelette, utilisé par des étudiants pour se former à l'anatomie, était celui d'un ancien professeur

Des inspecteurs de l'éducation nationale roumaine ont découvert qu'un squelette, utilisé par des étudiants pour se former à l'anatomie, était celui d'un ancien professeur de l'établissement concerné.

Les étudiants pourront continuer à travailler sur le squelette du professeur Alexandru Grigore Popescu. Les inspecteurs ont en effet établi que telle était bien l'intention de ce professeur extraordinairement dévoué et qu'elle ne s'inscrivait pas en faux avec les règles élémentaires de l'hygiène.

Les squelettes utilisés à des fins pédagogiques sont bien souvent fabriqués à partir de matière plastique ou de résine. Après avoir été retiré quelques temps de la vitrine où il reposait, le squelette a pu regagner son logement après la remise des conclusions des labos : ce "vrai" squelette n'était aucunement dangereux pour la santé.

Un professeur dévoué

L'homme avait enseigné pendant près de cinquante ans dans la commune de Puchenii Mosneni, au sud-est du pays. Durant toute sa carrière, au cours de laquelle il n'avait pas manqué une journée de cours, il avait déploré ne pouvoir enseigner l'anatomie à ses élèves à l'aide d'un squelette.

L'homme avait pris sa retraite à la fin des années 50 et avait alors fait part de son intention de léguer son squelette à l'établissement, ce qui - au pays de Dracula - n'avait pas suscité de réaction particulière.

Une présence discrète

De fait, après son décès, survenu dans les années 60, ses ossements avaient été minutieusement récupérés après la décomposition de son enveloppe charnelle, puis réagencés avec non moins de soins. Près d'un demi-siècle, c'est toujours son squelette qui demeure auprès des étudiants.

Expression du Jour

A bras-le-corps**A bras-le-corps**

Avec les bras passés autour du corps (d'un autre).

Par extension : fermement, avec une grande énergie, en s'y attelant sérieusement

Origine

Cette locution adverbiale est en général précédée d'un verbe comme prendre, tenir, saisir, porter...

Mais comme elle indique un effort important ou une action violente, elle ne s'emploie pas obligatoirement que pour des personnes, puisque, par extension, on peut aussi "saisir les difficultés à bras-le-corps", par exemple.

Au XVe siècle, on écrivait "à brace de corps" ou "à brache de corps".

À cette époque, 'à' avait le sens de 'avec' et 'de' signifiait "quant à" ou "en ce qui concerne" ; quant à 'brace', il désignait les deux bras ("en sa brace" voulait dire "entre ses deux bras") et il est devenu le 'brasse' qu'on retrouve dans 'embrasser'.

La locution s'est ensuite transformée en "à brasse-corps", qu'on trouve encore au Québec et en Suisse, avant de devenir "à bras le corps" à la fin du XVIIIe siècle.

Le deuxième sens métaphorique vient entre autres du fait que, quand on enserre quelqu'un de ses bras, on peut le tenir fermement et il faut de l'énergie pour le retenir et l'empêcher de s'échapper.

L'Indépendant xpress
Journal Populaire d'Informations Générales et d'Analyses Politiques et de Publicité

Journal édité par l'Agence de Communication et de Presse Internationale (ACP INTER)

Siège Social: Rue Diamant angle rue de la Continuité - Villa de la Fortune Qt Adidogomé Wonyomé BP 254 Lomé - Togo Tél 228 23 20 41 66

L'information est une vocation

Directeur Général

et Directeur de Publication:

Carlos Komlanvi KETOHOU

Cel: (00228) 90 04 80 68 /

23 20 41 66

Secrétaire de Rédaction:

Andreas DAGAWA

Rédaction:

Carlos Keith's

Alfredo Philoména

Sarah Jennifer

Rodolph TOMEAGAH

Service Commercial

AYIKA Ekoué Teddy

91 91 25 20

Marketing et Distribution:

Dodji KETOHOU

Maison de la Presse

Case N°1

ACP INTER

AYIKA Ekoué Teddy

(Tél: 2320 41 66)

RECEPISSE N°0311/14/03/07/HAAC

www.independantexpress.com

L'Indépendant xpress
Le 4ème Pouvoir
Journal Togolais d'Informations Générales et d'Analyses Politiques et de Publicité

L'alternance politique renvoyée aux calendes grecques L'opposition frappée par le syndrome de la malédiction...

Les combats politiques, s'ils n'aboutissent pas aux résultats escomptés pour porter les fruits du sacrifice et de la conviction ne rentrent jamais dans l'histoire et servent tout simplement de pilule amère constamment jetée dehors. L'histoire de l'opposition togolaise qui se traduit par des dérives et des dissensions à la veille de l'élection présidentielle étonne les observateurs qui sans ambages concluent qu'il y a pire qu'un mal qui gangrène cette opposition. Elle semble plutôt frappée par une malédiction qui ne dit pas son nom et qui la ronge jusqu'à la défaite. Le pouvoir s'en frotte naturellement les mains et rigole d'ores et déjà au nez de cette opposition qui n'est jamais arrivée à prendre ses responsabilités face au changement.

Analystes politiques, diplomates, journalistes, militants et sympathisants de l'opposition et même les acteurs du pouvoir n'en croient pas leurs yeux de voir la candidature unique de l'opposition crainte comme un vieux coryza par le parti au pouvoir partir en fumée. Jamais on n'aurait cru, surtout que les conclusions du conclave qui annonçaient l'entente pour le choix d'un candidat unique de l'opposition avaient ramené la confiance au sein de la population.

Mais de fil en aiguille, les nœuds qui lient les accords se dénouent au point de se délier complètement. La dernière sortie est celle de l'association ADDI, ce petit parti politique qui annonçait les couleurs de la velléité et de la résistance face au front commun et qui vient de tomber le masque. Beaucoup d'eau a coulé sous le pont et la réalité est flagrante : les intérêts personnels ont pris le pas sur ceux de la nation, de la conviction. On devrait s'y attendre et on ne devrait pas s'en étonner ; Le deal datait de très longtemps et les accords pour fragiliser Jean

Pierre Fabre sont au point ; Il faut passer à l'acte. Les signes avant-coureurs Etant éminemment membre du CST pendant les périodes où les



J.P. Fabre de l'ANC



Apévon Dodji du CAR



Aimé Gogué de l'ADDI

manifestations étaient encore menaçantes pour le pouvoir, le Président de l'OBUTS, Messan Agbéyomé Kodjo se réfugiait sporadiquement derrière un silence et tentait d'amener le groupe vers des solutions modérées.

Beaucoup pensaient à une stratégie politique visant à faire du repli pour réfléchir, mais le plan était dévolu par l'ancien Premier ministre. Il avait promis de ne plus vociférer et de suspendre sa participation à l'organisation des manifestations de l'opposition. Contre partie rétablissement de ses droits, petits honoraires de subsistance pour Agbéyomé Kodjo que la posture d'opposant radical a réduit à

amputé d'un de ses membres. Il se la coule douce aujourd'hui sans vergogne, rigolant d'avoir réussi à tirer son épingle du jeu. L'opposition démocratique a sans doute pris un coup. La formule Agbéyomé ayant bien

fonctionné, c'est le professeur Gogué qui a aussi mordu à l'appât. Pour avoir accepté le deal d'échanger l'électrification de son village avec d'autres avantages dus à sa collaboration, il est tombé dans le piège infernal de ne plus faire avec son partenaire parlementaire. Il a tenté de résister en faisant le faux fuyant, mais l'hypocrisie ne dure pas longtemps. L'histoire de la non-attribution par l'ANC d'un membre à la CENI pris au sein de ADDI a été l'occasion en or pour dévoiler son plan. Aujourd'hui, c'est son retrait de la logique de la candidature unique, qui ne va guère étonner ; Nous devons nous y attendre.

La nébuleuse coalition Arc en ciel, c'est notoire, n'a jamais été dans la logique d'une véritable alternance. Elle a brillé par une composition cosmopolitique qui n'autorisait pas une unité d'action favorable à une quelconque candidature unique, les uns et les autres sachant pertinemment qu'ils ne font pas le poids devant le candidat du pouvoir en place pour se gloser de se faire positionner. Une élimination naturelle qui leur refusait également de comprendre que le leader des ANC, 16 députés à l'assemblée réunissait les conditions pour cet objectif national. Tous les crocs en jambes ont été dressés pour saboter la question de la candidature unique. Plus étonnant, alors que l'opinion et la diaspora invitaient l'opposition à se mettre ensemble pour choisir un candidat unique qui puisse faire l'affaire face au pouvoir et qu'elle est arrivée à tirer une conclusion dans ce sens, ce sont des loosers politiques qui sont sortis de l'ombre pour rentrer dans une contradiction immonde en critiquant cette union annoncée. C'est le cas de ce truc nommé « appel des patriotes », un instrument qui se résume à une personne qui aussi n'a pas réussi sa mutation dans une errance désinvolte.

Elle est frappée, cette opposition d'une malédiction qui ne lui permettait jamais de se mettre ensemble pour assurer l'alternance. Malade de ses propres contradictions, de son hypocrisie, de sa corruption, de ses envies et de ses jalousies, de son incapacité, et de son manque de maturité, l'opposition togolaise a renvoyé l'alternance aux calendes grecques. On attend alors tout simplement l'ANC qui reste à présent la seule force démocratique qui puisse se faire valoir et se mesurer en définissant de nouvelles stratégies pour combler d'ores et déjà le vide que les traités tentent de laisser. Elle en est capable, si on sait qu'on ne crée pas un parti pour s'associer aux autres avant d'aller aux élections, mais plutôt de mobiliser ses forces pour remporter la victoire. Le parti de Jean Pierre Fabre est désormais obligé de peur de se faire frapper lui aussi par le syndrome de la malédiction.

WANEP TOGO : le Slam a servi à définir la Paix

Depuis 14 ans, est célébrée chaque 21 Octobre la journée internationale de la paix. Pour commémorer cette journée, le Réseau Ouest Africain pour l'édification de la Paix au Togo (WANEP-TOGO) a initié pour la première fois le concours de slam pour la paix. L'organisation de cet événement s'est faite en collaboration avec l'Association les Messagers de la Jarre de la Paix (AMJP) dans la salle polyvalente de Blue Zone à Cacadveli. Le concours a mis en compétition sept (7) concurrents présélectionnés.

Le Slam ! ce genre musical qui compile la poésie et le son était associé à la paix ce 21 Octobre 2014, journée dédiée pour la commémoration de la journée mondiale de la paix.

Placé sous le thème : « Le droit des peuples à la paix », ce concours a regroupé sept(7) slammeurs venus des différents quartiers et banlieues de Lomé à l'espace Blue Zone de Cacadveli.

Pour le premier responsable de l'Association les Messagers de la Jarre de Paix AJMP, Espoir Koku Fadu, il y a une adéquation entre la culture et la promotion de la paix : « depuis fort longtemps, les valeurs culturelles positives et l'art n'ont pas été associés à la paix » ; et ce qui justement traduit le but de ce concours à cette occasion spéciale.

Selon celui-ci, l'art et la culture sont des grands moyens de communication. Ils touchent le cœur des hommes sans différence de race, d'origine, de religion et d'appartenance politique. Il conclut en appelant tous les togolais à jouer sa partition.

Le ministre d'Etat togolais chargé de la mise en œuvre des recommandations de CVJR Hamadou YACOUBOU, présent à ce

concours, a de son côté mis un accent particulier sur cette journée. Pour lui, la paix est « un droit fondamental et inaliénable » et cette journée consacrée à la paix traduit la volonté des Nations Unies à permettre à tous les peuples du monde de s'interroger, de d'échanger sur la notion de la paix.

Après les différentes interventions, place donc à l'attraction du jour, le concours proprement dit. Ils sont au nombre de sept (7) candidats au total à être soumis à l'appréciation du public venu nombreux mais surtout aux trois (3) membres de Jury.

Composé de l'ancien ministre et écrivain Joseph Kokou KOFFI-GOH, Effic SABOUTEY de la Tribu Tabou et de la représentante de GF2D : Madame HOUMEY Epiphanie, ce jury a eu pour une première phase, la tâche de dégager les 3 meilleurs à partir de leur texte personnel sur la paix.

La deuxième phase a consisté à confirmer le choix des diverses prestations avec 3 autres textes allant toujours dans le sens de la paix.

Après délibération par les membres du jury, la première place est revenue au comédien slameur



les lauréats du concours de slam

GANDA Bawelima Dessa avec un total de 18,30 points, suivi de l'unique fille du concours BOKODJIN Kafui Chantal avec un total de 17,66 points et KPOKPO Ablami avec 15 points. Les 3 finalistes ont reçu respectivement une somme de 70000F, 60000F et 50000F en plus d'une attestation de participation à tous les 7 concurrents. Notons que la seule représentante de la gent féminine : BOKODJIN Kafui Chantal, est étudiante en 6ème semestre de Droit à l'Université de Lomé ; lauréate en 2013 du concours Plumes Emergentes des Universités du Togo.

Elle a suscité une admiration particulière de part son abnégation et son dévouement en participant à ce concours : « Quand j'ai su que j'étais la seule fille parmi ces garçons, c'est vrai que j'ai été un peu stressée. Mais après tout, je me suis dite que je ne vais pas au fait à un concours mais je veux véhiculer un message que j'ai écrit ; donc je me suis donnée ce courage ».

C'était pour elle une occasion rêvée, elle ne pouvait pas attendre mieux. Ses efforts sont récompensés : « Je me sens très heureuse et très émue ; je ne m'attendais pas à cela. Je ne m'attendais pas avoir nécessairement un prix et je manque de mots pour exprimer cette joie » nous a telle confié ; comme quoi, la réussite vient toujours au bout de l'effort.

Quant à l'occupant de la première place GANDA Bawelima, « La paix est une attitude, un comportement et en ce qui concerne la place des mots en Afrique, ils ont une force et une véritable profondeur (...) quel que soit ce que l'on peut penser, cela provoque un petit déclin dans la tête ». La soirée riche en son et en couleurs s'est achevée avec la vente aux enchères des objets d'art faits à main par l'AMJP.

H. A.

Carlos KETOHOU

Corruption et trafic de cartes de séjour

Kofi Yamgnane éclaboussé par une enveloppe de 3000 Euro

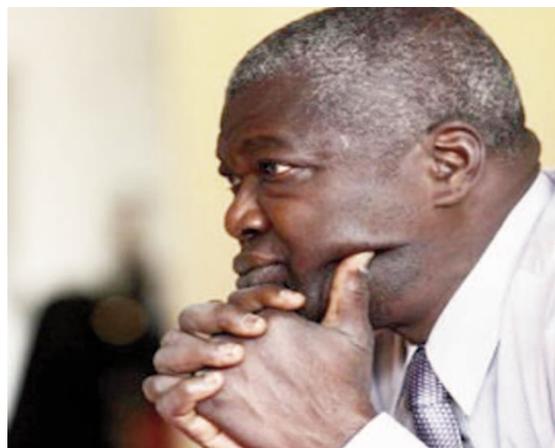
Présentée comme une cabale politique pour l'annonce de sa candidature au Togo pour 2015, l'affaire de trafic de carte de séjour qui implique le franco-togolais Kofi Yamgnane vient rattraper l'ancien secrétaire d'Etat de François Mitterrand. La plupart des publications françaises reprennent et confirment l'information qui avait été déjà démentie à notre rédaction par l'homme de Bandjéli qui affirmait tomber des nues. Aujourd'hui, l'homme confie à des journaux français qu'il rentre en France pour s'expliquer en reconnaissant avoir aidé des africains à obtenir des cartes de séjours mais n'avoir jamais reçu de l'argent en retour. Ce qui plonge le politicien franco togolais dans une sale affaire qui risque d'avoir des conséquences fastidieuses sur son parcours politique. Voici quelques morceaux choisis des publications qui ont exposé l'affaire en attendant que Kofi Yamgnane apporte les preuves du contraire de son implication dans ce dossier qui risque de lui coûter des peines d'amendes.

Trafic de titres de séjours : un ancien ministre de Pierre Bérégovoy mis en cause

Christophe Rocancourt, surnommé « l'escroc des stars », Christian Prouteau, l'ancien chef de la cellule élyséenne, un avocat connu et un ex- ministre socialiste font l'objet d'une enquête pour trafic d'influence et blanchiment. Un ancien patron du GIGN, un avocat connu, un escroc célèbre et un ex-ministre socialiste soupçonnés d'avoir participé à une escroquerie : telle est la petite bande qui se serait livrée à un trafic de faux papiers. Il semble qu'au centre de l'entourage apparaissent Christophe Rocancourt, rendu célèbre dans les années 90 pour avoir fait croire qu'il était l'héritier de Rockefeller, et l'avocat Marcel

Ceccaldi, conseil de l'Etat libyen jusqu'à la chute de Kadhafi. Tous deux, qui semblent avoir noué des relations d'affaires, se seraient adressés à Christian Prouteau, l'ancien patron du GIGN, chef de la fameuse cellule élyséenne sous François Mitterrand, pour qu'il démarque les autorités administratives afin d'obtenir faux papiers et titres de séjours. C'est ainsi que Christian Prouteau se serait rendu à la préfecture de police afin d'obtenir les sésames pour deux marocaines afin qu'elles restent en France. Jusque là rien à dire... Mais quand, au niveau du cabinet du préfet de police, on a découvert que les époux des deux femmes étaient placés en détention, la jus-

stice s'est mise en branle et une information judiciaire a été ouverte pour trafic d'influence et blanchiment. Elle a été confiée aux juges parisiens Roger Le Loire et Charlotte Bilger... A titre indicatif, le coût de ce genre d'intervention était facturée à 500 euros. Ces derniers jours, l'affaire a pris une nouvelle dimension lorsque les limiers de la Brigade de recherches et d'investigations financières de la PJ parisienne (BRIF) ont appris qu'un ancien



Kofi Yamgnane tombe des nues

ministre d'Edith Cresson et de Pierre Bérégovoy semble bien avoir été contacté pour rendre quelques petits services. L'ancien ministre aurait ainsi perçu 3 000 euros. Décidément entreprenant, Christophe Rocancourt aurait abusé de la confiance d'un notaire de Pontoise toujours pour obtenir les précieux documents en lui faisant croire qu'il était l'ami d'un policier... Qui n'était que le fruit de son imagination !

La responsabilité de Kofi Yamgnane dans une affaire de trafic supposé de cartes de séjour en France, rappelle au politicien franco-togolais, les histoires de contes de fées. Il a tenu à nous apporter, dans un entretien téléphonique, son avis sur cette affaire qui pour lui, semble être de la pure invention et de l'imagination gratuite, étant donné que lui-même n'est au courant de rien : « Je n'en sais rien, absolument rien. Je n'ai été approché par personne pour répondre à cette affaire et si cette affaire s'avérait, j'attends la convocation du

juges pour m'expliquer... mais pour l'instant je n'en sais rien du tout » nous a déclaré le président de l'association Sursaut Togo, candidat à l'élection présidentielle de 2015 au Togo.

L'ancien Secrétaire d'Etat de François Mitterrand dit être tombé des nues et affirme n'être inquiet aucunement : « Si la justice française me cherche et qu'on prétend que j'ai peur de rentrer en France, ils n'ont qu'à faire valoir les accords entre le Togo et la France pour que la police togolaise m'interpelle pour envoyer à la justice française... » a-t-il ajouté. Le natif de Bandjéli dans le Bassar (Nord du Togo) n'accuse pas le pouvoir d'être au centre de la machination et lui accorde le bénéfice du doute, même si c'est le site du gouvernement togolais qui a annoncé cette information en première, qui sera relayée dans les médias togolais et sur les réseaux sociaux.

« Tout ce que je réclame est qu'ils (les responsables du pays) me rendent mes papiers pour me permettre de me présenter à l'élection présidentielle, c'est tout. » a déclaré Kofi.

Il a par ailleurs déploré le fait que personne que ce soit du côté des autorités ou de la presse ne l'ait approché pour vérifier ces allégations alors que le minimum d'objectivité le recommandait : « J'ai un programme de société avec le peuple togolais, je vais mettre tout en œuvre pour le réaliser pour le bonheur de ce peuple, c'est pourquoi je demande la voix à celui-ci... » a-t-il glissé pour insérer dans la conversation une publicité électorale.

Kofi Yamgnane est largement commenté dans la presse et sur les réseaux sociaux depuis le fin de la semaine dernière comme impliqué dans une affaire de trafic de carte de séjour.

Il dit n'être pas au courant de cette affaire.

L'homme, togolais d'origine, a vu en 2010 sa candidature à l'élection présidentielle, rejetée pour contradictions dans les différentes pièces.

Richard AZIAGUE.

Suite à la page 8

L'Indépendant Le 4ème Pouvoir
Journal Togolais d'Informations Générales
d'Analyses Politiques et de Publicité **xpress**

Entreprenariat et commerce international L'ANPFG outille les entrepreneurs togolais

Le concept "Mercredi de l'entrepreneur" était à son numéro 10 la semaine écoulée. L'Agence Nationale pour la Promotion et la Garantie de Financement ANPFG a entretenu les entrepreneurs mercredi 22 Octobre 2014 sur les moyens de réussir dans le commerce. C'est la grande salle de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo qui a servi de cadre pour cette rencontre entre l'ANPFG et les entrepreneurs togolais.

L'Association Nationale pour la Promotion et la Garantie du Financement ANPFG, structure d'encadrement des PME/PMI, a instauré depuis un moment le concept baptisé « Mercredi de l'Entrepreneur ». Le concept a pour mission première d'aider les entrepreneurs confirmés à mieux cerner l'entreprenariat et ceux qui veulent entreprendre, de savoir les contours de la notion entrepreneuriale.

Mercredi 22 Octobre dernier, les responsables de l'ANPFG ont choisi le canal d'un séminaire afin d'outiller les entrepreneurs togolais sur la notion du commerce international. Placé sous le thème « les clés du succès dans le commerce international », ce séminaire qui a rassemblé plus d'une quarantaine d'entrepreneurs togolais a été l'occasion pour ceux-ci d'être



Naka Gnassingbe De Souza. Pdte ANPFG

trouvés outillés sur les différentes thématiques du commerce international.

Comprendre l'environnement international des affaires et s'y prendre en affaires, voilà entre autres les thématiques qui ont fait

l'objet d'information et de formation au cours de ce séminaire : « Le commerce international est un passage obligé de l'entreprenariat » a souligné le Dr. Akolo Yao NOUKOUNOU, expert en négociation et commerce international,

et formateur lors de ce séminaire. Selon la première responsable de l'Agence Nationale pour la Promotion et la Garantie de Financement, Naka Gnassingbé, le commerce est un levier incontournable et aucun pays ne

peut se développer aujourd'hui en vivant en autarcie : « avec le phénomène de la mondialisation qui prône la libération des échanges, le monde est devenu un espace planétaire. Le commerce devient un élément de développement, il faut donc maîtriser les tenants et les aboutissants du commerce international ».

Le choix de ce thème vient appuyer les initiatives prises par le gouvernement togolais pour faciliter et intensifier les échanges commerciaux. Des initiatives qui font du Togo un centre par excellence pour le développement international selon la présidente de l'ANPFG.

Maîtriser le commerce international et en profiter, tels furent les souhaits des participants à cet atelier faut-il encore le rappeler, initié par les responsables de l'ANPFG.

Surement que leurs attentes ont été comblées pour le bonheur des entrepreneurs et commerçants togolais.

Interview / Election locales

Eric DUPUY accuse le Ministre Bawara de noyer le poisson

L'annonce la semaine dernière par le ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation des élections locales suscitée des remous au sein de la classe politique. L'opposition qui appelle le gouvernement à organiser ces élections conformément à la loi sur la décentralisation dénonce la très tardive sortie du gouvernement qui en plus commence par la mise en place d'un comité. L'ANC est encore plus remontée contre cette décision et pense que le gouvernement ficelle mal la question de ces élections. Eric Dupuy, le secrétaire national chargé à la communication conclut tout simplement que cela relève d'une perte de temps et appelle à plus de sérieux de la part des autorités. Une interview accordée à l'opposant qui sort celui-ci de ses réserves et le remonte contre l'acteur de cette sortie gouvernementale, Gilbert Bawara.



Monsieur Eric Dupuy
Bonjour, vous avez demandé les élections locales, et bien, vous les avez. Le gouvernement vous l'offre avec la mise en place d'un comité technique. Que pensez-vous de cette décision du gouvernement ?

Le gouvernement et Gilbert Bawarra sont en train de noyer le poisson. Ce n'est pas ce qu'on leur a demandé. On leur demande de faire les réformes constitutionnelles et institutionnelles. En ce qui concerne les locales, cela fait des années que nous parlons de ça, la loi sur la décentralisation est votée depuis 2007 et à chaque rencontre avec le gouvernement, nous avons toujours attiré leur attention sur la nécessité sur la question.

D'ailleurs quand M. Spirlet, l'ancien ambassadeur de l'Union Européenne allait partir du Togo, il avait adressé une lettre au gouvernement en ce sens en disant qu'il fallait mettre en place un comité technique pour régler ce problème et qu'en deux (2) mois, cela pouvait se faire. Il leur a même proposé un cahier de charge avec un timing bien précis qu'ils n'ont pas voulu suivre. Maintenant ils viennent nous mettre une équipe en place pour régler ce problème, je ne comprends pas.

Pensez vous que ces gens qui constituent cette équipe technique ont de la compétence, ont-ils l'expérience en matière de décentralisation ? Ou ce sont des gens qui vont réfléchir seulement. Six(6) mois, c'est trop, 6 mois pour quoi faire ? C'est là les vrais problèmes

qu'il faut exposer. M. Bawara amuse la galerie c'est tout.

Gilbert Bawarra dit quand

même avoir remarqué une disponibilité de tous les partis dont le vôtre qu'il a eu à rencontrer et avec qui il a échangé sur la question de ce comité...

Vous connaissez le langage de M. Bawarra. M. Bawarra ment ! De quelle disponibilité parle-t-il ? Il y avait eu une réunion préalable à cela, nous avons claqué la porte de la réunion. Nous avons envoyé les mêmes personnes qui ont claqué la porte à cette rencontre de mardi dernier.

Notre attitude reste la même, c'est-à-dire nous ne cautionnons pas cela. Il y a des mairies qui fonctionnent, alors pourquoi retarder encore 6 voir 10 mois, parce que quand les travaux seront faits dans 6 mois, on procédera à l'adoption de la feuille de route, et ensuite on procédera aux élections. A cette allure, on n'a pas fini avant un(1) an. M. Bawarra se fout de la gueule des togolais. J'espère qu'en 2015 nous serons au pouvoir et nous réglerons ce moment rapidement.

Que signifie alors pour l'ANC cette démarche du gouvernement ?

Nous appelons ça une perte de temps, le gouvernement ne veut pas voir la réalité en face. Depuis sept années que la loi sur la décentralisation a été votée, c'est le même régime, c'est Faure Gnassingbé qui est au pouvoir. Et depuis ces sept ans que la loi a été votée, c'est maintenant qu'on voit qu'il faut mettre une équipe technique en place alors que Patrick Spirlet leur en avait déjà proposé et ils n'ont rien fait. Je répète que Gilbert Bawarra se fout de la gueule du peuple togolais, c'est ça le vrai terme que moi j'utilise. Il faut qu'il apprenne à respecter minimum soit peu les togolais.

C'est tout simplement parce qu'ils sont conscients qu'ils vont perdre s'ils allaient à ces élections locales. En plus ils savent qu'ils ne sont pas là par la voix des urnes et que par conséquent ils n'ont pas de compte à rendre aux togolais.

Lors de votre dernier congrès, l'ANC a proposé l'organisation des locales avant les présidentielles, n'est ce pas ? Pensez-vous que c'est encore possible à l'allure où vont les choses ?

Nous restons toujours dans cette optique. Qu'est ce qui empêche de faire les élections locales jusqu'à présent ?

Pensez vous que les conditions sont réunies pour passer à des élections locales saines ?

N'y a-t-il pas de mairies qui fonctionnent au Togo avec des délégations spéciales que font-elles alors ?

Ces délégations spéciales et mairies que vous citez sont pleines de dysfonctionnements et d'insuffisances dans leurs travaux selon le Ministre Bawarra...

Alors dans ce cas, on n'a qu'à faire des élections pour remplacer ces délégations spéciales par des élus locaux, en attendant d'aborder la seconde phase qui est les communes rurales. C'est à dire qu'on n'a pas besoin de faire les communes rurales avant de faire une élection locale. Il faut qu'ils arrêtent de prendre des gens pour des imbéciles.

Eric DUPUY, merci...

C'est moi qui vous remercie...

Interview réalisée

ETRANGER: Bresil Election présidentielle Dilma Rousseff Réélue pour 4 ans



Réélue pour quatre ans à la présidence du Brésil, la présidente Dilma Rousseff a appelé au « dialogue » et à « l'union », au soir de sa victoire. La candidate du Parti des travailleurs a battu d'une courte tête son adversaire de centre-droit, Aécio Neves en obtenant 51,64% des suffrages lors du second tour.

C'est le résultat le plus serré depuis la première élection présidentielle au suffrage direct organi-

sée en 1989 après la dictature militaire (1964-1985), remportée par Fernando Collor sur Luiz Inacio Lula da Silva.

En 2010, Mme Rousseff avait alors gagné haut la main avec 56,05 % des voix contre le candidat du PSDB de l'époque José Serra (43,95 %). Elle intervient au terme d'une campagne à coups de personnalités tirés, émaillée d'attaques personnelles amplifiées par les réseaux socio, qui a radicalisé le

clivage gauche-droite dans le géant émergent d'Amérique latine. « Le dialogue, c'est le premier engagement de mon nouveau mandat », a déclaré Dilma Rousseff dans son premier discours après sa victoire, s'engageant aussi à promouvoir une « réforme politique » et à « combattre la corruption », l'un des thèmes majeurs de la campagne. Un peu plus tôt, Aécio Neves avait reconnu sa défaite et demandé à Mme

Rousseff de mener « un projet honnête » pour le pays.

LE NORD-EST VOTE DILMA, SAO PAULO CONTRE ELLE

Les 142,8 millions de Brésiliens appelés aux urnes, dans un pays où le vote est obligatoire, étaient partagés entre partisans de la poursuite des conquêtes sociale, menées par le Parti des travailleurs, au pouvoir depuis douze ans, qui ont sorti 40 millions de personnes de la pauvreté et ceux d'une pour l'économie.

Pendant son premier mandat, Dilma Rousseff a poursuivi avec succès le combat de Lula contre les profondes inégalités sociales du Brésil. Mais dans un contexte international changeant, la croissance économique s'est essouffée dès 2011, et l'inflation est sortie des clouds.

Les recettes interventionnistes de Mme Rousseff ont échoué. La présidente s'est aliéné les milieux d'affaires et une partie de la petite classe moyenne. Mais comme le chômage est au plus bas (5 %) et que les salaires continuent d'augmenter, la majorité a penché pour elle.

AFP

Elections au Togo

Du coq à l'âne à l'imbroglio politique

Après plusieurs pressions des partenaires du Togo et suite aux exigences de l'opposition togolaise, le pouvoir de Lomé semble revenir sur sa position quant à l'organisation des élections locales. Le gouvernement togolais a mis en place un comité technique pour suivre le processus. La décentralisation et surtout les élections locales seront le rôle majeur de ce comité de huit (8) personnes mis en place. Ledit comité aura six (6) mois pour élaborer une feuille de route pour la décentralisation et les élections locales. Les membres de ce comité ont été présentés à la presse le mardi 21 Octobre 2014 par le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales. Pour certains, ce comité semble une fois de plus montrer la mauvaise volonté du gouvernement de faire les locales et plus encore de passer aux réformes.

« La dernière » en date dans certaines localités du Togo remonte aux années 87. « Cette dernière », ce sont les élections locales. Et à propos, le gouvernement togolais paraît

toutes les parties prenantes. Ce comité qui aura à ses côtés

une cellule technique d'appui composée de représentants des ministères techniques concernés

il a échangé sur la question, certains demeurent toujours sceptiques.

Pour bon nombre d'observateurs de la vie socio politique de notre pays, ce comité dite technique mis en place par le gouvernement togolais n'est que du saupoudrage. Pour ceux-ci c'est une technique dilatoire du pouvoir en place pour envoyer les locales aux calendres grecques d'où la question du jeu malsain et du cafouillage du gouvernement d'Ahoomey Zunu...



Gilbert Bawarra, Ministre de l'administration territoriale

Cafouillage au sommet

La demande de la classe de l'opposition togolaise et autres pressions en ce qui concerne les locales, semblent être de l'eau versé dans le dos du canard. Le constat est clair. Ahoomey Zunu et son équipe semblent donner l'impression de ne pas vouloir faire les réformes.

L'opposition togolaise est incarnée aujourd'hui par l'Alliance Nationale pour le Changement qui est le plus à avoir la popularité. Lors de son congrès le 11 Octobre dernier, elle a demandé l'organisation des élections locales avant la présidentielle qui est prévue tenir en 2015.

Et ce comité technique est la parfaite réponse du gouvernement à la demande de l'opposition togolaise comme pour dire "vous voulez des locales, voilà un comité qui est mis en place pour le processus".

Pour le secrétaire nationale chargé à la communication de l'Alliance Nationale pour le Changement ANC, Eric DUPUY, la mise en place de ce comité est une perte de temps « Le gouvernement ne veut pas voir la réalité en face. En ce qui concerne les locales, cela fait plusieurs années que nous parlons de ça. Même quand Patrick Spirllet alla quitter le Togo, il a adressé une lettre au gouvernement dans ce cadre(...) et en deux mois, cela pouvait se faire. Il leur a proposé un cahier de charge avec un timing qu'ils n'ont pas voulu respecté. Pour l'ANC, six (6) mois, c'est trop, ce comité est une perte de temps. M. Bawarra amuse la galerie ».

En calcul simple, déjà de Novembre 2014 à Avril 2015 période durant laquelle le comité aura à travailler, la présidentielle de 2015 semble déjà être empiétée. D'où l'impossibilité de faire les locales avant les présidentielles

qui doivent tenir selon la constitution togolaise, trois(3) mois avant la fin du mandat en cours.

Ce comité faut-il le rappeler, a une mission de six(6) mois. Viendra ensuite l'étape d'adoption et de mise en œuvre de la feuille de route.

A la question de savoir quel serait le sort de ce comité au cas il n'arrivait pas à accomplir la mission qui est la sienne au bout des 6 mois, Gilbert Bawarra répond : « le comité technique a six (6) mois initialement. S'ils font vite le travail et bien, tant mieux mais si au bout des 6 mois, il apparaît qu'il est indispensable d'approfondir certains aspects et éléments de la feuille de route, nous allons aussi le faire ».

Pour le ministre de l'administration territoriale et des collectivités locales, Il ne sert à rien de faire les locales sans réfléchir sur les moyens sur lesquels les collectivités auront à fonctionner : « (...) est ce que nous allons faire les élections locales, installer les collectivités pour fonctionner sur la base des ressources externes ? ou sur la base des ressources propre adéquate » « Nous devons nous poser toutes ces questions » a-t-il conclu.

Ces réactions ont fait sortir Eric DUPUY de son gong qui pense que M. Bawarra n'a aucun respect pour le peuple togolais : « vous connaissez le langage de M. Bawarra, c'est un menteur. Notre position est claire, nous ne cautionnons pas cela. Il y a déjà des mairies qui fonctionnent déjà, alors pourquoi retarder encore 6, voir 10 mois. Bawarra se fout de la gueule des togolais, il faut qu'il appren-

ne à respecter le peuple togolais. »

Selon les responsables du parti orange, rien n'empêche pour qu'on ne puisse pas organiser des élections locales. Ils proposent d'ailleurs au ministre Bawarra quand il avance sa thèse de dysfonctionnement au sein des délégations spéciales, la possibilité de faire des élections afin de remplacer ces délégations par des élus locaux. Ensuite viendra la seconde phase qui est celles des communes rurales.

Des réactions qui viennent confirmer l'inquiétude des observateurs et qui viennent plus ou moins attester l'impossible tenue des locales avant la présidentielle de 2015.

Une fois de plus, l'opinion est plongée dans un flou kafkaïen en ce qui concerne l'organisation des locales avant les présidentielles de 2015 surtout avec cette nouvelle sortie de Gilbert Bawarra.

La question des réformes est toujours sur la table, l'opposition qui demande les locales avant les présidentielles. Aucune possibilité de réformes à six 6 mois des échéances électorales selon les lois de la CEDEAO sauf en cas de consensus.

Un consensus qui semble t-il est loin d'être trouvé. Le pouvoir excelle donc dans sa politique de fuite en avant en tournant dos aux réalités du pays fonçant ainsi tout droit dans le mur. Aujourd'hui, tout porte à croire que l'année 2015 se dessine en pointillé et personne ne peut nier que 2015 pourrait être l'année de tous les dangers...

Richard AZIAGUE

sérieux quant à l'organisation de nouvelles élections locales. Un comité technique de huit (8) personnes à la tête duquel se trouve M. Messan Akoété est mis en place à ce sujet. Le but assigné à ce comité selon le gouvernement est d'élaborer une feuille de route en vue de revoir la décentralisation du pays et d'organiser les élections locales.

Il faut bien naturellement réunir toutes les conditions avant l'organisation des locales et installer la décentralisation sur de bonnes bases, c'est ce qui explique la mise en place de ce comité selon le ministre de l'administration locale : « le gouvernement a décidé de mettre en place un comité technique composé de personnalités qui ont une expérience et des connaissances sur les aspects et dimension de la décentralisation afin de l'aider dans les contacts et les discussions avec les partis politiques, les organisations de la société civile, ainsi qu'avec les partenaires de l'extérieur. Ceci pour approfondir les aspects qui sont encore lacunaires et qui doivent être améliorés pour que nous puissions organiser les élections locales ».

Beaucoup plus en profondeur, le schéma de décentralisation qui est prévu par la constitution et la loi 2007-0011 de Mars 2007 pourrait ne pas être adapté au contexte du Togo. Le comité se chargera donc selon Gilbert Bawarra d'examiner ce schéma de décentralisation, de dégager des options et des orientations stratégiques concertées auxquelles adhèrent

ainsi qu'un certain nombre d'experts, examinera aussi l'adéquation entre le cadre juridique et réglementaire existant et les options qui sont définies et arrêtées.

Mis à part ce travail, d'autres dimensions feront entre autre l'objet de réflexion de ce comité. Il y aura par exemple la question de mobilisation de capacité de financement et de techniques qui requises pour le bon fonctionnement des collectivités locales.

La question de l'organisation et de la gouvernance du grand Lomé sous l'angle de la décentralisation, la question de l'articulation entre la décontraction et la décentralisation feront également des quelques éléments indicatifs de la feuille de route que ce comité aura à approfondir.

Pour mener à bien ces travaux, le comité technique aura à effectuer des visites dans les pays de la sous région afin d'échanger, de savoir les difficultés rencontrées, bref aller apprendre des expériences des autres.

Pour le gouvernement, l'élaboration de la feuille de route, l'élaboration de cette feuille de route et le processus de sa mise en œuvre doivent être le fruit d'un travail de concertations, du dialogue et de réflexion conjointe impliquant toutes les parties prenantes.

Même si le ministre de l'administration territoriale et des collectivités locales dit que le gouvernement n'a aucune arrière-pensée en mettant en place ce comité, et avoir constaté une disponibilité de la part des partis politiques et des OSC qu'il a rencontrés et avec qui



**INTEGRAL
IMMOBILIER**

Vente de terrain

½ lot Sanguéra 2.500.000
 3lots ¼ Face goudron Ségbé avec TF 35.000.000f CFA
 1 lot clôturé Adidogomé 20.000.000f CFA
 2 lots clôturés Adidogomé 45.000.000f CFA
 2 lots avéddji voie de 50m à 80.000.000f CFA
 1 lot sanguéra 5.000.000f CFA
 1 lot clôturé Baguida Kpogan 10.000.000f CFA
 23 hectares à Avétonou-Agou 400.000f CFA l'hectare

Vente de villa et maison

Villa 2 chambres salon w.c cuisine sur ½ lot 38.000.000f CFA
 Villa sur ½ lot Adidogomé 45.000.000f CFA
 Villa sur 2 lots Adidogomé avec TF 200.000.000f CFA
 Maison sur ½ lot plan visé 8.000.000f CFA
 Maison sur ¾ de lot 15.000.000f CFA

contact 90 26 36 81 / 99 43 69 32

Santé & Sexualité

Odeur vaginale : comment l'éviter ?

Quand il y a un déséquilibre dans le niveau d'acidité dans le vagin, il peut entraîner de mauvaises odeurs.

Beaucoup de femmes sont gênées par l'odeur vaginale. Parfois, l'odeur naturelle du vagin est prise en charge par une forte odeur de poisson qui peut devenir intolérable. Et, presque toutes les femmes doivent faire face à cette question à un certain moment dans leur vie. Il y a une odeur naturelle du vagin, et puis il y a une mauvaise odeur vaginale que vous devez prêter attention. Parfois, un changement dans l'odeur vaginale peut également indiquer une condition médicale. Il peut également être infections vaginales qui peuvent altérer l'odeur naturelle de la décharge vaginale.

Toutes les femmes devraient être conscientes de la santé de leur vagin. Un vagin en bonne santé indique une odeur agréable et une bonne hygiène.

Un vagin en bonne santé est une demeure d'une grande variété d'organismes microscopiques.

Depuis, l'environnement général du vagin est acide il arrête la croissance au cours des micro-organismes. Ces micro-organismes sont très bénéfiques car elles luttent contre les bactéries nuisibles qui l'infecte, et aussi éliminer les mauvaises odeurs vaginales.

Un gynécologue ou un médecin de famille peut vous aider dans le traitement des odeurs vaginales naturelles. Si elle est due à des raisons autres que vêtements ajustés ou une mauvaise hygiène, vous pouvez adopter certaines mesures pour lutter contre ce fléau. De nombreuses causes de l'odeur vaginale ont remèdes simples qui peuvent vous aider à vous débarrasser des mauvaises odeurs vaginales. Lire l'article pour obtenir des conseils sur la façon de se débarrasser de mauvaise odeur vaginale.

Comment se débarrasser de l'odeur vaginale

L'odeur vaginale est principalement causée par les infections vaginales. Vous pouvez contacter les infections vaginales par des maladies sexuellement transmissibles, la fellation et le coït normal.

N'oubliez pas que le vagin est un organe de auto nettoyage, et il est malsain d'utiliser du savon là. Laver les lèvres, seulement avec de l'eau, pour le garder propre.

L'infection à levures peut être une autre cause de l'odeur vaginale. Si vous avez une infection de levure, puis vous devrez modifier le pH de votre vagin pour détruire la levure. Réduire la consommation d'aliments contenant du sucre, du lait ou de la levure. Vous pouvez prendre un comprimé de vinaigre de cidre après chaque repas ou trois fois par jour.

Parfois, la cause de l'odeur vaginale sont les bactéries survivantes autour de la zone d'entrejambe. Vous pouvez arrêter cette odeur en portant des vêtements de coton, et d'éviter les synthétiques. Au lieu d'appliquer de talc sur les zones infectées avec la féculé de maïs. Vous pouvez également envisager d'utiliser la poudre feuilletée avec une couche épaisse dans la ligne où vos jambes rejoignent le bassin.

Pour rester loin de l'odeur vaginale garder le clitoris claire de la substance blanche appelée smegma. Vous pouvez empêcher l'accumulation de smegma près du clitoris par rinçage de la zone avec de l'eau chaude.

Les désodorisants vaginaux sont parfois nuisibles car ils peuvent perturber l'équilibre sain et normal de bactéries dans la cavité vaginale. Les déodorants peuvent également perturber le pH du vagin. Les odeurs désagréables peuvent être le signe d'une condition médicale potentiellement sérieuse, et les vaporisateurs et les déodorants peuvent cacher cette condition.

Les conditions vaginales bactériennes peuvent provoquer une odeur nauséabonde. Consulter un médecin pour la prescription, l'automédication peut entraîner des complications et des infections graves qui peuvent affecter votre capacité future de procréer.

Pour un milieu vaginal sain cesser d'utiliser des produits chimiques agressifs. De nombreux produits sont commercialisés pour arrêter l'odeur vaginale, mais en réalité ils peuvent effectivement contribuer à l'inconfort vaginal, de décharge et les mauvaises odeurs. Ne pas utiliser gels pour le bain, savons, crèmes, détergents à lessive et autres produits à proximité de la zone vaginale.

Le port de vêtements ajustés peut également contribuer à la mauvaise odeur dans le vagin. Ainsi, l'usure sous-vêtements de coton amples pour aider à éliminer l'odeur vaginale. Ce domaine nécessite de «respirer» et portant sous-vêtements en coton est la meilleure façon de permettre la libre circulation de l'air. Évitez de porter des sous-vêtements synthétiques pour de longues périodes de temps.

Bouffée de rire

Un homme lit le journal et dit à son épouse savais-tu ? que les femmes utilisent 30,000 mots par jour et les hommes 15,000 la femme lui répond c'est facile à expliquer, il faut toujours répéter deux fois la même chose aux hommes.

Trois filles sont dans une grange: une blonde, une brune et une rousse. Tout à coup, elles entendent des pas. La brune aperçoit trois sacs de patates vides et dit:

- Vite, cachons-nous! Il ne faut pas qu'on nous trouve!

Le fermier entre alors dans grange et dit:

- Voyons, il me semble avoir entendu du bruit ici.

Et il voit les trois sacs de patates.

Il décide de donner un coup de pied dans le sac où se trouve la brune. Celle-ci répond du mieux qu'elle peut:

- Miaou!

- Ah! Ce n'est qu'un chat! se dit le fermier.

Il donne alors un coup de pied dans le deuxième sac, dans lequel la rousse est cachée. Celle-ci crie:

- Ouaf! Ouaf!

- Ce n'est qu'un chien, se dit le fermier.

Puis, il donne finalement un coup de pied dans le sac de la blonde, et celle-ci dit:

- Patate! Patate!

Terrain de Jeux

Jeu n°179: Adulte

1		3	9	6		4	
9						2	
			1				5
			2	7			6
			4				9
7							
4	6		2	8			
3	1		5			7	
2					3	6	8

Jeu n°179: Enfant

6					
		5			6
		1	3		
		4		5	
2			5	6	
4				2	

Sudoku : Règle du jeu

Le sudoku est une mini grille de 6 cases sur 6, elle-même divisée en 6 blocs de 3 cases sur 2. Le but du jeu est de la remplir avec les lettres de 1 à 6 de manière que:

- chaque ligne contienne toutes les lettres de 1 à 6;
- chaque colonne contienne toutes les lettres de 1 à 6;
- chaque bloc de 3 x 2 contienne aussi tous les lettres de 1 à 6.

Sudoku : Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Cette grille contient déjà quelques chiffres. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec des chiffres allant de 1 à 9 de manière que:

- chaque ligne contienne tous les chiffres de 1 à 9;
- chaque colonne contienne tous les chiffres de 1 à 9;
- chaque bloc de 3 x 3 contienne tous les chiffres de 1 à 9.

Solution jeu n°178: Adulte

4	9	3	1	8	2	6	7	5
7	8	2	5	6	4	9	1	3
6	5	1	9	3	7	4	8	2
1	4	9	2	5	8	7	3	6
5	6	7	3	4	9	8	2	1
3	2	8	7	1	6	5	9	4
9	1	6	4	7	3	2	5	8
2	3	4	8	9	5	1	6	7
8	7	5	6	2	1	3	4	9

Solution jeu n°178: Enfant

2	4	5	6	8	1
6	3	1	5	2	4
4	5	3	1	6	2
1	2	6	4	5	3
3	6	4	2	1	5
5	1	2	3	4	6

Pharmacies de Garde Du 27/10/14 au 03/11/14

JEANNE d'ARC

Près de Marox-Renault-Star 22

22 08 01

St ANTOINE Avenue de la libération 22 21 29 64

CRISTA Boulevard Houphet Boigny 22 20 90 91

DES APÔTRES Face ETOCOTRAN 22 27 11 98

KODJOVIKOP Avenue Duisbourg 22 21 89 90

MAIRIE Face Mairie 22 21 26 39

St KISITO Bd. de la Kara Bar TAMTAM 22 21 99 63

HÔPITAL Face Hôpital CHU-Tokoin 22 20 08 08

St PAUL Bd. Jean Paul II 22 22 46 72

FOREVER , Face Garage Central 22 26 11 77

HEDZRANAWÉ Marché HEDZRANAWÉ 22 26 49 61

BAH Face EPP Hedzranawé 22 26 03 20

MISERICORDE BE-KPOTA 23 38 47 62

MAËLYS 1688, Bd Malfakassa - Bè Kpota en Face

de NETADI 22 27 60 19

ADIDOGOME Face au camp 2ème RI

d'Adidogomé 22 50 54 85

LA REFERENCE Route de Kpalimé, Adidogomé

Assiyéyé, à côté du bar Madiba 23 20 24 15

DJIDJOLE DJIDJOLE 22 25 65 12

MILLENAIRE Face

réserve de la gendarmerie

d'Agoenyivé, sur la route de 50m à 300m du côté

Nord 22 51 64 31

EL SHADAI Face Ecole Théologie ESTAO 22 51

44 25

VIGUEUR Rue 267, AGBALEPEDOGAN,

Kilimandjaro 22 51 63 30

OSSAN Etablissement la LIMOUSINE, carrefour

AVEDJI 22 51 13 04

DES ROSES Quartier Vakpossito, en face de

l'entreprise de l'Union 22 37 38 12

ADONAI Face Hôtel la Plantation à Agoè-

Nyivé 22 50 04 05

CHARITE A côté du CEG d'Agoè-Nyivé

22 25 12 60

SHALOM Agoè-Cacaveli, non loin de BKS.

Sur la route Agoè-Adidogomé 22 51 87 60

EMMAÛS Sur la route de Mission Tové à côté

du Bar Solidarité 22 51 29 19

VERSEAU Près maison Bateau Baguida 22 27 34 53

HYGEA Face Lycée publique de Baguida sur la route

d'Afanoukope (Baguida) 22 27 36 36

Kofi Yamgnane éclaboussé par une enveloppe de 3000 Euro

suite de la page 4

Lui-même confie que c'est de l'acharnement du pouvoir qui voit en sa candidature une menace contre le candidat du pouvoir en place. L'élection présidentielle est prévue pour 2015 au Togo.

ne veut surtout pas en parler au téléphone. Mais c'est trop tard car les deux hommes ne savent pas alors que la police judiciaire les écoute déjà.

RTL

intervenir auprès des plus hautes instances françaises pour obtenir la régularisation de la jeune femme. Pour avoir entrepris les mêmes démarches, contre rémunération, en faveur d'Asmaa et de sa sœur, l'avocat Marcel Ceccaldi, l'ancien chef du GIGN Christian Prouteau et « l'escroc des stars », Christophe Rocancourt, sont déjà mis en examen. Ils encourrent une peine de cinq ans de prison et une amende de 500 000 euros. Dans un rapport de synthèse en date du 8 octobre, la brigade de recherche et d'investigations

jamais reçu M. Yamgnane », répond-on dans l'entourage de Bernard Cazeneuve. En revanche, la remise d'argent au candidat togolais a été reconnue par Asmaa artoubi elle-même lors de son audition par les enquêteurs de la BRIF.

« OUI, IL A PRIS L'ENVELOPPE » Surtout, entendu à son tour le 7 octobre, Marcel Ceccaldi a avoué à propos de Kofi Yamgnane : « Oui, il a pris l'enveloppe, il devait partir au Togo. Il m'avait demandé si je pouvais avoir des fonds pour soutenir sa campagne. » Sur une écoute, le 14 juin, alors que MM. Ceccaldi et Yamgnane évoquent une fois de plus la situation de Mme Kartoubi, l'homme politique fait comprendre qu'il aurait de nouveau besoin d'argent. « Il faudrait vraiment que je dégage quelques moyens quelque part... »

Contacté dimanche alors qu'il se trouvait à Lomé, la capitale du Togo, M. Yamgnane a annoncé au Monde prendre un avion dans la soirée. « Je serai à Paris lundi matin et me mettrai à la disposition de la justice. » En attendant, « réservant [ses] déclarations aux juges », il n'a pas souhaité répondre à nos questions mais a toutefois précisé : « Bien sûr, j'ai aidé des centaines d'immigrés, au cours de ma carrière politique, à obtenir des papiers. Mais jamais je n'ai accordé mon aide contre une quelconque contrepartie ! » Quoi qu'il en soit, les démarches, fictives ou réelles, de M. Yamgnane s'avèrent infructueuses : l'administration met son veto à la régularisation d'Asmaa, le mari de cette dernière étant incarcéré dans une prison française pour trafic de stupéfiants et la communauté de vie entre les époux n'ayant jamais été constatée. Aussi, Asmaa et sa sœur se voient notifier, le 5 mai, une obligation de quitter le territoire français.

Cela provoque la colère de l'escroc Christophe Rocancourt. En effet, sur des écoutes, on l'entend s'emporter contre Marcel Ceccaldi et « [son] Kofi » qui auraient

abusé selon lui de la crédulité de la jeune Marocaine : « Vous avez pris une enveloppe devant la Préfecture, accuse-t-il Me Ceccaldi. Il n'y aura pas de papiers parce que l'avis du préfet est défavorable ! (...) Je n'ai même pas osé le dire [à Asmaa] tellement j'ai honte ! »

Plus tard, l'homme, notamment condamné pour avoir extorqué 700 000 euros à la cinéaste Catherine Breillat, commentera, lors d'une conversation téléphonique le 7 mai avec M. Prouteau : « Là où c'est dégueulasse, c'est que la fille a payé et elle va être expulsée. (...) Elle a payé Marcel Ceccaldi 16 000 euros, c'est dégueulasse... »

« JE LEUR FAISAIS CONFIANCE »

Me Ceccaldi dément au Monde cette version : « J'avais adressé une facture aux deux sœurs concernant mes honoraires. Quand nos démarches ont échoué, je leur ai restitué leur argent, une somme de 8 000 euros et non de 16 000. Ma seule erreur aura été de ne pas leur demander de reçu. Je leur faisais confiance... »

Entre-temps, Christophe Rocancourt a pris attache auprès de son ami Christian Prouteau, l'ancien « supergendarme » créateur en 1974 du GIGN, puis chargé de la sécurité rapprochée de François Mitterrand à l'Elysée, pour qu'il répare les dégâts « moyennant rémunération ».

Dans son rapport du 8 octobre, la BRIF écrit : « Quelque temps après, nous apprenions que Christian Prouteau avait pris rendez-vous avec le préfet de police de Paris et avait manifestement déjeuné avec lui afin d'évoquer le cas des sœurs Kartoubi et de tenter d'envisager auprès de cette autorité une issue favorable et rapide pour ces deux dossiers. » Sans plus de succès. Après ses auditions entre le 10 et le 13 juin à la BRIF, Asmaa Kartoubi a regagné le Maroc où l'attendait déjà sa sœur.

Matthieu Suc (Le Monde)

Carlos KETOHO
www.independantexpress.com

Affaire Rocancourt : Kofi Yamgnane soupçonné de corruption

Kofi Yamgnane, l'ancien secrétaire d'Etat chargé de l'intégration, est soupçonné d'avoir été corrompu. Christophe Rocancourt et son complice présumé, un avocat qui connaît bien Kofi Yamgnane, lui auraient demandé d'utiliser de son influence.

3.000 euros en liquide

L'objectif était d'obtenir un titre de séjour pour deux sœurs marocaines. Ce pacte a été conclu à Paris le 24 janvier dernier dans un appartement du 16e arrondissement. Ce soir-là, Asma, une des jeunes femmes, aurait remis au candidat à la présidence du Togo, en 2015, une enveloppe de 3.000 euros en liquide. L'avocat a d'ailleurs tout reconnu en garde-à-vue.

Dès l'argent récupéré, Kofi Yamgnane offre même un de ses livres à la cliente, avec une dédicace "pour Asma, en souvenir de cette belle soirée". L'ancien membre du gouvernement Bérégoïvy lui promet qu'il va solliciter son ami Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur.

Placés sur écoute

Apparemment en manque d'argent, Kofi Yamgnane revient à la charge en juin dernier. Il explique à l'avocat avoir besoin de décaler "des moyens". Son ami jure qu'il a d'autres idées pour ça mais qu'il

Un ancien ministre impliqué dans l'affaire Rocancourt

LE MONDE

La scène se déroule le 29 janvier dans le 16e arrondissement de Paris. Elle a pour cadre une soirée de levée de fonds pour la prochaine élection présidentielle togolaise, en 2015. Le candidat se nomme Kofi Yamgnane. Secrétaire d'Etat (PS) à l'intégration dans les gouvernements d'Edith Cresson puis de Pierre Bérégoïvy, de 1991 à 1993, il brigue désormais la plus haute fonction dans son pays d'origine.

À la fin du discours du candidat, Marcel Ceccaldi s'approche et lui présente une certaine Asmaa Kartoubi. Le premier est un avocat spécialisé dans la défense des chefs d'Etat africains. La seconde est une Marocaine de 26 ans sans papiers. À l'invitation de son conseil, la jeune femme tend une enveloppe à l'homme politique. À l'intérieur, 3 000 euros en liquide. En échange, l'ancien ministre lui offre un exemplaire de son livre Afrique Introuvable Démocratie (Dialogues, 2013) assorti d'une dédicace : « Pour Asmaa, en fraternité, en souvenir de cette belle soirée ».

Cette remise d'argent pourrait valoir une mise en examen au candidat à la présidentielle togolaise pour « trafic d'influence ». Car l'ancien ministre était supposé

financières (BRIF) de la police judiciaire parisienne écrit avoir découvert qu'« Asmaa et sa sœur Kawtar Kartoubi avaient remis respectivement 6 000 et 10 000 euros en espèces à cet avocat [Marcel Ceccaldi] au titre de ce qu'elles imaginaient être des honoraires, dont 3 000 et 5 000 euros destinés à ce que nous comprenions être un ministre africain [Kofi Yamgnane] et un employé véreux du service des étrangers de la Préfecture de police ». M. Yamgnane étant plus spécifiquement chargé d'intervenir auprès du ministre de l'intérieur, Bernard Cazeneuve.

Les policiers sont en possession de documents qui détaillent les démarches entreprises. Tout d'abord des courriers de la fin avril entre MM. Ceccaldi et Yamgnane dans lesquels l'avocat donne à l'homme politique « les informations nécessaires », « dans la perspective de votre rendez-vous avec M. Cazeneuve ». Mais aussi d'une écoute dans laquelle Me Ceccaldi assure à Christophe Rocancourt que « Kofi arrive ce soir sur Paris (...), Kofi va voir Cazeneuve ».

Le rendez-vous n'aurait pas eu lieu, d'après le ministère de l'intérieur. « Le ministre n'a jamais entendu parler de ce dossier et n'a

Droits de l'Homme et Etat de droit

ATAKPAME : La LTDH se dote d'un code d'éthique

Dans le souci de contribuer à l'amélioration de la conscience associative en son sein et de garder sa crédibilité, la LTDH avec l'appui de l'Union Européenne et l'Etat Togolais a travers le projet PASCRENA s'est dotée d'un code d'éthique.

Ledit code qui permettra le bon fonctionnement dans les règles de l'art de la LTDH a été élaboré et voté à Atakpamé le samedi 25 octobre 2014, au cours d'un séminaire.

Pour Me ADJARE Kpandé, Président de la LTDH, « ce code d'éthique est un outil de référence qui présentera les principes cardinaux et les valeurs qui régissent la vie associative et



Me ADJARE Kpandé, Président de la LTDH

les interventions des organisations de défense des droits de l'homme ».

Ce code s'appuiera sur la charte fondatrice commune aux Ligues des droits de l'Homme et insiste-

ra sur les valeurs citoyennes et de tolérance dans un contexte de démocratisation consensuelle et de défense des droits de l'homme.

Le ministre des droits de l'homme de consolidation de la démocratie et de la mise en œuvre des recommandations de la CVJR, HAMADOU Yacoubou présent lors de ce séminaire a tout d'abord salué l'i-

initiative, et exhorté les membres de cette ligue à mettre en application ce nouveau code.

L'élaboration de ce code d'éthique permettra la LTDH d'atteindre ses objectifs, de garder sa crédibilité auprès de ses partenaires et d'assurer une bonne cohésion entre ses organes et ses membres.

La société civile au Togo se caractérise d'une part par un foisonnement des associations de diverses natures; d'autre part, par les influences politiques qui la désorientent dans ses choix stratégiques.

Dès lors, la plupart de ses composantes méconnaissent ou appliquent mal les principes devant

régir la vie associative. Il s'avère important de préciser les cadres de fonctionnement de la société civile. Particulièrement des organisations de défense des droits de l'homme dont la mission est la promotion et la protection des droits de l'homme.

La Ligue Togolaise des Droits Humain LTDH opte donc désormais pour un bon fonctionnement

Rappelons que la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme est la branche Togo de la Ligue Internationale des Droits de l'Homme. La LTDH est l'une des associations de défense des droits des personnes au Togo.

Franck P.